

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 103 (2008)
Heft: 4

Rubrik: Sektionen = Sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

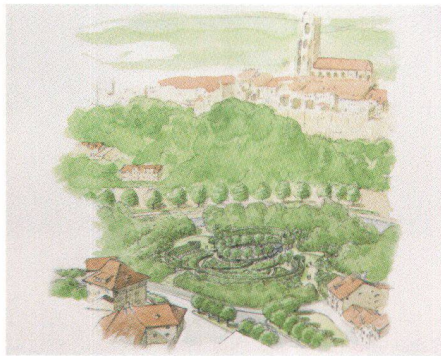
Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FRIBOURG

Un parc paysager à la Planche-Inférieure

Patrimoine suisse Fribourg a mené une réflexion de fond sur l'aménagement possible d'un parc paysager sur le site de la Planche-Inférieure à Fribourg. Cet endroit exceptionnel, niché au cœur de la vieille ville de Fribourg, mérite le regard de l'un des plus grands architectes paysagistes du moment. C'est ainsi que Jacques Wirtz, respectivement son atelier d'architecture Wirtz International, a accepté ce mandat avec enthousiasme. Jacques Wirtz crée des jardins depuis plus de cinquante ans. Quelques exemples : le parc de l'Élysée ainsi que le jardin du Carrousel aux Tuileries à Paris ou le fabuleux parc du Château de Alnwick en Angleterre.



L'implantation d'un parc au centre d'un milieu historique fort, dans un site naturel encore très préservé, apparaît comme étant des plus légitimes, notamment au regard du processus en cours de densification du tissu urbain. La densification a en effet pour corollaire la création d'espaces de détente, de zones de délasserment indispensables à la régénération, si possible au centre de la cité, de sorte à réduire les trafics dits de loisirs.

Le projet a été présenté au Conseil communal de la ville de Fribourg le 7 novembre dernier. Il bénéficie du soutien du WWF Fribourg et de Pro Natura Fribourg.

Pierre Heegaard, président

ST.GALLEN/APPENZEL I.-RH.

Verbandsbeschwerderecht in Gefahr

Seit an der Volksabstimmung im Kanton St. Gallen das Verbandsbeschwerderecht (VBR) auf kantonaler Ebene abgeschafft wurde, ist bereits mehr als ein Jahr verstrichen. Welche Erfahrungen haben der Heimatschutz, aber auch die St. Galler Bürgerinnen und Bürger und die Bauämter seither gemacht? Die Abschaffung des VBR hat den Heimatschutz im Kanton St. Gallen empfindlich getroffen, geht es doch bei den meisten Baugesuchen um Projekte innerhalb der Bauzone. Und genau dort hat er die rechtlichen Möglichkeiten verloren. Andere Mittel, um auf Missstände, Versäumnisse oder Fehlplanungen hinzuweisen und Veränderungen, Verbesserungen zu erreichen oder gar ein unsinniges Bauvorhaben zu verhindern, sind leider weit weniger effizient. Ungebetener Rat wird oft in den Wind geschlagen.

Oft erreichen die Sektion St. Gallen auch jetzt noch Anfragen von Bürgerinnen und Bürgern zu Projekten innerhalb der Bauzone. Sie machen auf Projekte

aufmerksam, die sie aus heimatschützerischen Gründen beanstanden oder für verbesserungswürdig halten, und bitten den Heimatschutz, Einsprache zu ergreifen. Ganz erstaunt erfahren sie dann, dass der Heimatschutz dieses Recht aufgrund einer Volksabstimmung verloren hat. Das Stimmvolk hat sich zu wenig genau überlegt, was damals auf dem Spiel stand, zum Teil auch deswegen, weil die Abstimmungsvorlage nicht einfach zu verstehen war. Man stimmte halt einfach «Ja» zur Streichung eines Gesetzesartikels, der überflüssig schien. Vielen Leuten ging erst dann ein Licht auf, als sie selber die Hilfe unserer Organisation anrufen wollten. Heute kann der Heimatschutz Privaten zwar Tipps und Ratschläge geben, rechtlich sind ihm aber die Hände gebunden.

Die Bauämter schliesslich vermessen die feste Haltung des Heimatschutzes, die ihnen oft half, sich gegen privaten Eigennutz oder ausschliesslich wirtschaftsorientierte Interessen durchzusetzen. Die Erfolgsquote bei den Rechtsgeschäften der Sektion St. Gallen war der Beweis dafür, dass nie einfach willkürlich zum Rechtsmittel gegriffen wurde. Auch heute sind viele Bauämter zwar froh um Unterstützung, die konstruktiven Verbesserungsvorschläge und das Know-how der Fachleute des Heimatschutzes; rechtlich jedoch hat er keine Legitimation mehr zum Rechtsmittel.

Fazit: Was innerhalb der Bauzonen passiert, geschieht jetzt weitgehend unter Ausschluss der Öffentlichkeit. Der Heimatschutz SG/Al appelliert deshalb dringend an die Stimmbürgerinnen und -bürger unserer Kantone und der ganzen Schweiz, die Initiative zur Abschaffung des Verbandsbeschwerderechts auf Bundesebene abzulehnen.

Regina Hanimann, Geschäftsführerin

VAUD

25 ans de la Fondation du Château de Grandson

Le 1^{er} août 1983, la Fondation pour l'art, l'histoire et la culture de Winterthur (Stiftung für Kunst, Kultur und Geschichte – SKKG) a racheté le château de Grandson, et la Fondation du château de Grandson en assure l'exploitation. Ce rachat, réalisé avec la participation de la Confédération et de l'Etat de Vaud, a permis la réouverture du château resté fermé au public depuis 1981.

La section vaudoise de Patrimoine Suisse est représentée au Conseil de Fondation du Château de Grandson par son président. L'architecte du château, Michel Dupasquier, est aussi vice-président et membre d'honneur de notre section.

40 ans de la Fondation de Romainmôtier

En mai 1968, alors qu'à Paris on lançait les pavés, à Romainmôtier, Katharina von Arx, propriétaire de la Maison du Prieur, se réjouissait de la naissance de la Fondation de Romainmôtier, formée de diverses entreprises et institutions, et de M^{me} von Arx elle-même. Cette fondation concentrée sur la Maison du Prieur a rapidement joué un rôle majeur dans l'enceinte de l'Abbatiale.

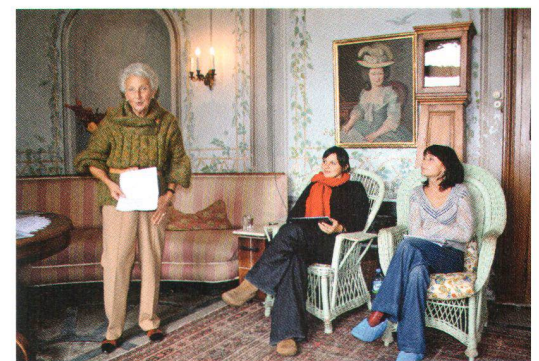
Depuis octobre 2006, Denis de Techtermann, président de Patrimoine Suisse Vaud a été appelé à remplacer Pierre Languetin à la présidence du comité de la Maison du Prieur, chargé de conseiller M^{me} von Arx et d'établir le lien avec la fondation.

Pérennité et conservation de ces monuments

Ces monuments et ces sites requièrent un soin minutieux, indispensable et très onéreux. Les derniers publics se font de plus en plus rares et, sans contributions privées – qu'elles soient d'ordre pratique ou pécuniaire – ces monuments ont toutes les chances de se dégrader et même de disparaître. Le rôle de Patrimoine Suisse et de notre section vaudoise est de faire connaître ce patrimoine, de soutenir les personnes qui en ont pris la charge et de les aider dans la mesure de nos moyens. Le château de Grandson est un monument dont l'entretien pèse lourd financièrement. A Romainmôtier, la Maison du Prieur a fait l'objet d'une restauration ces années passées, mais il reste encore beaucoup à faire. Pour notre domaine de La Doges, un projet de restauration du rural est à l'étude. Notre comité remercie chaleureusement nos membres et toutes les personnes qui nous appuient et nous aident dans notre mission de sauvegarde et de conservation du patrimoine vaudois.

Journées du patrimoine

Les Journées du patrimoine ont rencontré un succès très réjouissant pour notre section : nous avons reçu environ 1500 visiteurs entre les trois sites de La Doges, de La Coudre et des Mollards-des-Aubert. Le domaine de La Doges a vu défilet plus d'un millier de visiteurs impressionnés par la beauté du site, la richesse de ce témoin de l'habitation d'une famille bourgeoise des siècles passés. Dans le salon d'été, deux comédiennes diplômées de l'Ecole de théâtre de Lausanne ont lu des textes de Marguerite Burnat-Provins (voir photo). Une volumineuse documentation sur le patrimoine était à la disposition du public et une buvette installée dans le pressoir a permis des rencontres sympathiques.



Aux Mollards-des-Aubert, plus de 200 personnes ont bravé la pluie, le vent et le froid pour visiter cette maison inscrite dans le programme « Vacances au cœur du patrimoine ». A l'intérêt de voir l'intérieur de cette ferme datant de 1720, peu remaniée, s'ajoutait celui de découvrir les ateliers du peintre et graveur Pierre Aubert, qui fut le dernier occupant permanent des lieux. Ana Vulic, historienne de l'art, lui consacra un exposé très vivant le samedi après-midi. Dimanche, ce fut autour d'une conteuse que se rassemblèrent les visiteurs.

Le domaine de La Coudre a accueilli près de 400 personnes qui ont pu admirer le nouveau mobilier et une partie de la collection d'objets du monde rural et de tableaux hérités de M. Steffen, donateur de la maison.

Denis de Techtermann, président